CC Sauldre et Sologne : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 14 561 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Sauldre et Sologne affichait un encours de dette de 2,1 M€, soit 141 € par habitant, une épargne brute égale à 4,6 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 9,6 ans.

Dette par habitant
141 €
2,1 M€ au total

Capacité de désendettement
9,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
4,6 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
302 € / hab.
4,4 M€ au total

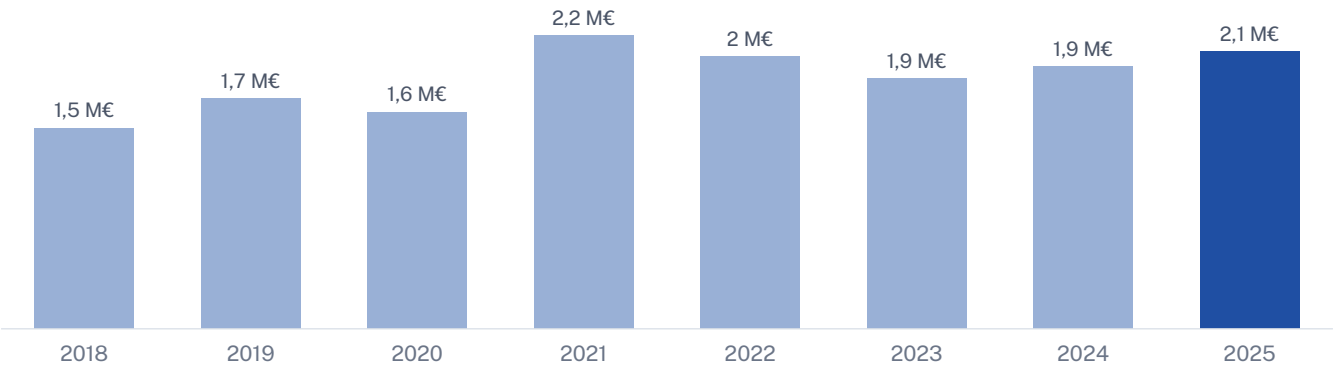
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	302 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	24,9 %	75 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	4,6 %	15 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	141 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	25 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	53 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 1,5 M€ en 2018 à 2,1 M€ en 2025 (+37,9 %). Valeur la plus haute : 2,2 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	1,5 M€	5,5 %	10,7 ans	376 k€
2019	1,7 M€	1,2 %	46,3 ans	109 k€
2020	1,6 M€	11 %	5,1 ans	118 k€
2021	2,2 M€	8,4 %	7,8 ans	1,6 M€
2022	2 M€	20,9 %	2,4 ans	343 k€
2023	1,9 M€	17,6 %	2,4 ans	257 k€
2024	1,9 M€	15,4 %	2,4 ans	427 k€
2025	2,1 M€	4,6 %	9,6 ans	368 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Sauldre et Sologne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	572 k€ pour 2 projets
Part du coût des projets payée par l'État	46,1 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	22 k€ pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Eaboration d'un PLUI	72 412 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.